

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'AN 2025, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPELBERG, Vice-Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, Administrateurs.

Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK.
M. MUZART, Administrateur, à M. RAMPELBERG.

Excusée : Mme MARICOT, Administratrice.

Assistés de : MM. DOURLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directrices de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 13 décembre 2024, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur les candidatures d'acquéreurs suivantes :

COURMELLES – 12 RUE DU REGIMENT DU 8EME ZOUAVE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 10 septembre 2025, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 105 000 € selon la marge maximum autorisée de + de 30% pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 73,3 m².

Ce logement, vacant depuis le 16 juin 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], locataire du parc social, [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 105 000 €, au titre de résidence principale.

COURMELLES – 16 RUE DU REGIMENT DU 8EME ZOUAVE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 10 septembre 2025, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 105 000 € selon la marge maximum autorisée de plus de 30% pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 69 m².

Ce logement, vacant depuis le 09 mai 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], locataire du parc social, [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 105 000 €, au titre de résidence principale.

LAON – 19 RUE DES LILAS

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 27 juillet 2025, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 88 625 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 93,29 m².

Ce logement, vacant depuis le 14 février 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], tiers privés, [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix de 88 625 €, au titre de résidence principale.

VILLERS - COTTERETS – 19 RUE DE L'ORDONNANCE DE 1539

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 23 septembre 2024, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 165 000 € selon la marge maximum autorisée de plus de 30% pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 103,35 m².

Ce logement, vacant depuis le 27 juillet 2024, a fait l'objet d'une précédente attribution mais les candidats se sont rétractés. L'Opal a reçu une nouvelle candidature.

Il s'agit de [REDACTED], tiers privés, [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix de 165 000 €, au titre de résidence principale.

SOISSONS – 13 RUE PIERRE MONNIN

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration avec la décote locataire soit 99 840 € pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 104 m².

Il s'agit de [REDACTED]

[REDACTED] souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 99 840 €, au titre de résidence principale [REDACTED]

VILLENEUVE SAINT GERMAIN – 580/2965 RUE DE MILEMPART

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, dont les publics prioritaires jusqu'au 30 mai 2025, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 59 054 € pour ce logement individuel de type 2 d'une surface de 51,48 m².

Ce logement, vacant depuis le 03 janvier 2025, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED], tiers privés, [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix de 59 054 €, au titre de l'investissement.

HIRSON – 6 QUARTIER DE L'EUROPE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 63 240 € pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 93 m² sous réserve d'un DPE permettant la vente.

Il s'agit de [REDACTED], [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix de 62 000 €, au titre de résidence principale soit une baisse de prix de 1,96 %.

[REDACTED] justifient cette baisse de prix par les travaux de rénovation qu'ils souhaitent entreprendre (embellissement).

CHAUNY – 19 RESIDENCE DES PRES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 69 920 € pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 92 m² sous réserve d'un DPE permettant la vente.

Il s'agit de [REDACTED]
[REDACTED] souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 69 920 €, au titre de l'investissement [REDACTED]

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente des logements ci-dessus aux prix et conditions proposés.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

